

Actes Professionnels Ambulanciers (APA)

L'environnement professionnel et réglementaire du transport sanitaire est en pleine évolution. Les mutations sont nombreuses, tant dans la réforme avec la participation des entreprises au service de garde que dans l'évolution et l'adaptation des compétences professionnelles du métier. Après la réforme du Diplôme d'Etat d'Ambulancier, avec les actes professionnels à acquérir, se met en place la formation complémentaire pour tous les professionnels déjà diplômés.

Le niveau de formation que doivent acquérir tous les ambulanciers dont la date de diplôme est antérieure au 1er janvier 2023 doit leur permettre de :

- Prendre en compte le cadre réglementaire dans lequel se place leurs interventions,
- Faire face dans leur pratique aux situations cliniques concrètes (niveau de gravité, aseptie, thérapeutiques sur prescription, aérosols...),
- Recueillir et transmettre (y compris par voie numérique) les données du patient pour assurer sa prise en charge, en lien avec le médecin superviseur.

La formation est définie sur 21 heures, et s'articule autour de trois modules : le cadre réglementaire (3,5 heures), l'application des actes professionnels (14 heures), le recueil et la traçabilité (3,5 heures), soit au total 3 jours de formation continue.

Objectifs

- Connaître les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application (cadre réglementaire d'intervention en AMU : décret du 22 Avril 2022)
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique dans un contexte d'intervention relevant de l'aide médicale d'urgence
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques
- Faire preuve de dextérité dans un contexte d'urgence Évaluer la qualité des actes réalisés et identifier les éléments à réajuster
- Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillis auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée

Public concerné et pré-requis

- Si non spécifié, pas de prérequis
- Tout ambulancier diplômé antérieurement au 1er Janvier 2023

Programme

- Module 1 : Cadre réglementaire – 0,5 jour
- Module 2 : Application des actes professionnels – 2 jours
- Module 3 : Recueil et traçabilité – 0,5 jour

Votre intervenant

- Formateur habilité rattaché à l'IFA FormaSanté de proximité

Notre démarche pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Mises en situations pratiques et analyses de pratiques
- Approche théorique avec interactivité
- Echange d'expérience et analyse

Le + de la formation

Formation s'appuyant sur :

En savoir plus

IFA Bordeaux :

- Document à télécharger [ICI](#)

IFA Brest :

- Document à télécharger [ICI](#)

IFA Versailles :

- Document à télécharger [ICI](#)

Evaluation

- Test d'auto-positionnement en début et fin de formation
- Evaluations pratiques formatives
- Questionnaire de satisfaction globale en fin de formation

Inter

Durée : 21h **Jours :** 3 jours

Tarif : 450€

Bordeaux

Date :

- Les 10-11-12 Juin 2024
- Les 08-09-10 Juillet 2024
- Les 28-29-30 Octobre 2024
- Les 04-05-06 Novembre 2024
- Les 16-17-18 Décembre 2024

Brest

Date :

- Les 14-15-16 Mai 2024
- Les 2-3-4 Octobre 2024
- Les 25-26-27 Novembre 2024

Versailles

Date :

- Les 03-04-05 Juillet 2024
- Les 09-10-11 Octobre 2024
- Les 04-05-06 Décembre 2024

Orléans

Date :

- Les 22-23-24 Mai 2024
- Les 02-03-04 Octobre 2024
- Les 27-28-29 Novembre 2024

Périgny

Date :

- Les 18-19-20 Mars 2024

[Demande de contact](#)

Dernière modification le 26 septembre 2024 à 15h12

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr